



MARS et MERCURE - EUROPE

*COMMISSION DE COORDINATION
INTER-NATIONS*

Compte-rendu du contrôle financier - comptabilité de l'année 2017

Désigné par l'Assemblée Générale du 20 octobre 2017, je soussigné, CAZAERCK Ronald, Past Président Général du Cercle Royal Mars et Mercure de Belgique, ai procédé au contrôle des opérations financières de Mars et Mercure Europe de l'année 2017, en date du 16 octobre 2018.

Le trésorier de Mars et Mercure Europe – Jan Lenière – m'a présenté tous les documents comptables afin de me permettre de vérifier l'exactitude des inscriptions dans les livres comptables.

Toutes les recettes et dépenses ont été contrôlées, les pièces justificatives s'y rapportant ont été présentées et aucune erreur n'a été décelée.

Les avoirs en banque (compte courant et livret d'épargne) correspondent exactement aux chiffres figurant dans la situation financière. Au 31/12/2017, le compte courant a été arrêté à € 3.199,53 et le livret d'épargne à € 12.200,60.

La comptabilité a été tenue d'une façon impeccable.

L'assemblée générale peut donner décharge au trésorier et aux administrateurs pour l'année 2017.

Fait à Anvers le 16 octobre 2018.

Ronald CAZAERCK
Contrôleur aux comptes